

**COMMUNE D'ARNAUD-GUILHEM**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
du vingt cinq juin deux mille dix huit

**COMPTE RENDU**

<b>Présents :</b> , CASTELLE Lydia, PIERRA Chantal, PUISSEGUR Georges, , TAVASANI David, VIALATTE Jean-Pierre, , BOULET Jean-Louis, FOCH Didier, SUFFRAN Patricia, SALLES Laurent, Cécile CASTELLE
--

<b>Excusés:</b>	<b>Absente:</b> VINSONNEAU Rose
-----------------	---------------------------------

<b>Président de séance :</b>	<b>Secrétaire de séance :</b>
------------------------------	-------------------------------

Jean-Pierre VIALATTE	David TAVASANI
----------------------	----------------

**Ordre du Jour:**

**Avis du Conseil Municipal sur l'enquête Publique relative au plan prévention des risques**

- Adhésion de la commune d'ARNAUD-GUILHEM au Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées et prise en charge de sa cotisation
- Délibération pour l'engagement des dépenses pour les travaux de la réserve incendie communale
- Dégâts d'orages
- Débat sur l'aménagement urbain
- Conseil municipal des enfants
- Questions diverses

**Ouverture du conseil municipal à 21H10**

Le quorum est atteint,

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 11 avril deux mille dix-huit.

Monsieur le Maire demande le rajout à l'ordre du jour concernant:

## **l'Avis du Conseil Municipal sur l'enquête Publique relative au plan prévention des risques naturels (PPRN)**

Le Conseil accepte à l'unanimité,

Monsieur le Maire présente les enjeux de l'enquête en cours et demande un avis au Conseil pour le reporter sur le cahier de l'enquête publique.

Un avis favorable à l'enquête publique est donné à la majorité.

### **Sujet 1 :**

- **Adhésion de la commune d'ARNAUD-GUILHEM au Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées et prise en charge de sa cotisation**

Monsieur le Maire présente la composition géographique et juridique du PNR et les avantages qui seront portés localement en tourisme, en agriculture, ainsi que la labélisation de certaines filières.

La cotisation est de 0,50 € par habitant et représente pour la commune la somme de 116,00 €.

**Pour : 4**

**Contre : 1**

**Abstention : 4**

**Ne participe pas au vote: 1**

### **Sujet 2 :**

**Délibération relative à l'engagement des dépenses pour les travaux de la réserve incendie communale.**

La composition du devis est décrite par Monsieur le Maire ainsi que le plan de financement avec le détail des différentes subventions.

Le montant de la dépense engagée s'élève à 19492.60 € h.t.  
soit 23391.12 € ttc.

Pour : 10

Contre : 0

**Abstention : 0**

Le Conseil municipal autorise Monsieur le maire à engager les fonds et toutes les démarches administratives pour cette réalisation.

### Sujet 3 :

- **Dégâts d'orages**

Trois chemins de la commune ont été sinistrés par les violents orages. Le chemin du Planon, va être nettoyé. Nous sommes dans l'attente d'une décision de la commission voirie de la Communauté des Communes. Le chemin de Picheloup a été nettoyé dans l'urgence pour assurer la sécurité des personnes lors de la procession religieuse. Une balayeuse a été mise à disposition par la communauté CGS.

Concernant le chemin du teulé, un arrêté a été pris par Monsieur le Maire pour une interdiction à la circulation au vu de l'importance de sa dégradation. Nous sommes l'attente de l'expertise des travaux à réaliser.

Concernant les ruisseaux, une étude sera menée pour envisager les aménagements possibles. Avant tout, l'entretien des berges incombe aux propriétaires riverains. Les débordements sont dus, principalement, à un encombrement de végétaux.

### Sujet 4 :

- **Débat sur l'aménagement urbain**

Un projet d'élargissement et de positionnement d'une chicane devant le cimetière est à l'étude, pour la sécurisation pour l'entrée du cimetière et de la zone du ramassage scolaire.

Une étude technico-financière est engagée pour une autre chicane devant le boulo-drome où la voie a été élargie en prévision de cet équipement.

La sécurisation du carrefour en partie basse du carrefour du buc est également à l'étude pour diminuer l'angle mort sur la RD88.

Il a été proposé de mettre une partie du boulo-drome en zone parking pour accueillir uniquement les véhicules légers et camping-cars de randonneurs, le but étant d'offrir une zone sécurisée et agréable pour nos visiteurs.

L'engagement sera expérimental en juillet, août et septembre. Il sera mis en place une signalisation et un retour d'expérience sera fait en fin d'année en Conseil municipal.

### Sujet 5 :

- **Conseil municipal des enfants**

Le Conseil municipal souhaite réorganiser un conseil municipal des enfants. Courant septembre, nous écouterons les souhaits de chacun et nous projetterons une réalisation pour nos juniors.

### Questions diverses:

Fin du conseil municipal à 23h30